



member of **FPSB**

Association Française des Conseils
en Gestion de Patrimoine Certifiés



Paris, le 1^{er} octobre 2018

Communiqué de presse

CGPC apporte son soutien à la Semaine mondiale des investisseurs 2018

La **semaine mondiale de l'investisseur** organisée du 1er au 7 octobre 2018 sous l'égide de l'IOSCO-OICV, l'institution qui regroupe les autorités nationales de marchés financiers, est destinée à sensibiliser le public à l'importance « d'éduquer financièrement » et de protéger les investisseurs.

http://www.worldinvestorweek.org/resources/MR19_2018_World_Investor_Week_2018_English.pdf

L'IOSCO-OICV a invité les organismes de réglementation à fournir des programmes et organiser des événements visant à promouvoir « l'éducation financière » et la protection des investisseurs dans le cadre de cette campagne. La Banque de France a annoncé une réunion d'information gratuite à Paris le 1^{er} octobre et l'Autorité des marchés financiers (AMF) organisera une web conférence ouverte à tous sur « la surveillance des marchés financiers » le 4 octobre.

Le FPSB* a choisi le mercredi 3 octobre 2018 comme première **Journée mondiale de la planification financière**, journée d'effort de la communauté des CFP (Certified Financial Planners) pour montrer le bénéfice que les investisseurs peuvent tirer des conseils de professionnels certifiés compétents et à l'éthique irréprochable dans le difficile exercice des choix d'investissement et, plus largement, de la gestion du patrimoine.

Le FPSB rassemble 26 organisations « certifiantes », dont CGPC, seule instance agréée en France pour utiliser la marque CFP. Les professionnels certifiés CFP sont plus de 180.000 dans le monde.

CGPC a souhaité s'engager à l'occasion de cette semaine mondiale de l'investisseur et se tiendra à la disposition des épargnants durant le mois d'octobre. Les questions devront être envoyées sur le mail contact@cgpc.fr.

A propos de CGPC :

CGPC : une vocation de certification professionnelle au service de la protection du consommateur-épargnant

Créée en 1997, CGPC est une association à but non lucratif dédiée à la protection du consommateur-épargnant, qui a pour mission principale de promouvoir, organiser et gérer la certification des Conseils en Gestion de Patrimoine (CGP), à travers un examen couvrant l'ensemble des disciplines mobilisées dans la prestation de conseil en gestion de patrimoine et vérifiant l'aptitude à conduire un processus de conseil « dans l'intérêt du client ». Depuis sa création, plus de 2600 professionnels ont réussi cet examen de certification. Près de 1700 d'entre eux exercent aujourd'hui le métier de CGP en satisfaisant aux exigences de formation continue validée qui conditionnent la conservation de la certification.

CGPC est la seule instance agréée en France par le Financial Planning Standards Board (FPSB), propriétaire de la marque CFP® pour le monde (hors USA). FPSB réunit les organisations certifiantes de 26 pays, qui regroupent près de 180.000 professionnels en garantissant une même qualité de certification, une même rigueur de sélection et de contrôle et une même éthique, quel que soit le pays.

Depuis début 2017, la certification CFP® de CGPC jouit d'une reconnaissance « académique » européenne et française au niveau « EQF 7 ». En effet, les professionnels qui passent avec succès les épreuves de certification CFP/CGPC, peuvent obtenir simultanément un titre de même nom enregistré au RNCP au niveau I français, c'est à dire reconnu par l'Etat comme équivalent au master (bac+5). Ce titre ouvre aussi les portes des activités réglementées du CGP (CIF, IAS, IOBSP, carte T).

Contact presse : Agence FORCE MEDIA

Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32 - patricia.ouaki@forcemedia.fr

* « Financial Planning Standards Board », propriétaire de la marque CFP®, Certified Financial Planner, pour le monde hors USA, qui constitue le label d'excellence professionnelle internationale dans le domaine du conseil en gestion de patrimoine.